REPUBLIQUE DU BENIN
*-*-*-*-*-*
MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
*-*-*-*-*-*
**AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO (ATDA-OALM)**
*-*-*-*-*-*
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
*-*-*-*-*-*

# DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

BON A LANCER
CCMP-ATDA-OALM

*-*-*-*-*-*

## Section 0. Avis d'Appel d'offres National (AAON)

N°..010../ MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP du ...10.....mai..... 2023

REFERENCE DE L'APPEL D'OFFRES AU PPMP : F_DP_75578

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation de marchés publics paru sur le SIGMAP le 14 mars 2023.

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral-Mono a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds du Budget National afin de financer le PNDF Œuf de table et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition au profit des aviculteurs modernes de 52 000 poussins ponte d'un jour génétiquement performant au profit des éleveurs et 3 000 reproducteurs parentaux performants au profit des couvoirs locaux pour la production de poussin d'un jour.

3. Le Directeur Général de l'ATDA-OALM sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition au profit des aviculteurs modernes de 52 000 poussins ponte d'un jour génétiquement performant au profit des éleveurs et 3 000 reproducteurs parentaux performants au profit des couvoirs locaux pour la production de poussin d'un jour visés au point 2 du présent avis :

Les fournitures sont réparties en deux (02) lots définis ainsi qu'il suit :

- **Lot 1 :** fourniture de 52 000 poussins de ponte d'un jour importés au profit des éleveurs de poules pondeuses en République du Bénin.
- **Lot 2 :** fourniture de poussins ponte reproducteurs parentaux LOHMANN BROWN au profit du couvoir de Terre et Associés Nouvelle Génération (TANG).

Les lots sont indivisibles et les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un seul ou l'ensemble des deux lots. Aucun soumissionnaire ne pourrait être attributaire de plus d'un lot.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles,

remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : :**Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98/21 36 17 99, Email : prmpatda7@gmail.com** , tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (GMT + 1).

6. L'exécution des marchés est étalée sur une période de six (06) mois pour chacun des deux (02) lots.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

➢ **Pour les anciennes entreprises**

BON A LANCER
CCMP - ATDA - OALM

**a- Exigences techniques et expériences**

- Être une entreprise spécialisée en fourniture d'intrants de production animale et/ou en santé animale et en fournir la preuve (registre de commerce et/ou autorisation, arrêté ou autres).
- Être régulièrement autorisée par l'autorité compétente pour l'exercice en clientèle privée de la profession de vétérinaire en République de Bénin et en fournir la preuve (autorisation ; arrêté ou autres).
- Avoir réalisé en tant qu'importateur au cours des quatre (04) dernières années (2019, 2020, 2021 et 2022) et l'année en cours, au moins un (01) ensemble annuel d'importation de poussins ponte et/ou de poussins reproducteurs d'une valeur d'au moins **cinquante-deux millions ( 52 000 000) Francs CFA pour le lot 1** et **d'une valeur d'au moins dix-huit millions ( 18 000 000) Francs CFA pour le lot 2**. Les expériences doivent être justifiées par des autorisations d'importation dument signées par la Direction de l'Elevage accompagnés des certificats sanitaires des pays d'origine ou de provenance des animaux et les copies légalisées d'attestation de bonne fin d'exécution ou PV de réception.

**b- Exigences financières**

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits d'au moins **quatorze millions cinq cent quatre-vingt-sept mille cent onze (14 587 111) Francs CFA pour le lot 1** et **sept millions cinq cent mille (7 500 000) Francs CFA pour le lot 2** justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agrée ou ayant un correspondant au Bénin.

- Avoir un chiffre d'affaires moyen annuel des trois dernières années (2019, 2020 et 2021) égal au moins à **soixante-cinq millions six cent quarante-deux mille (65 642 000) Francs CFA pour le lot 1** et **vingt-deux millions cinq cent mille (22 500 000) Francs CFA pour le lot 2** justifié par les états financiers fournis dans la forme prescrite par l'Annexe A3-2.

**Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.**

➢ **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :**

**a- Exigences techniques et expériences**

- Être une entreprise spécialisée en fourniture d'intrants de production animale et/ou en santé animale et en fournir la preuve (registre de commerce et/ou autorisation, arrêté ou autres).
- Être régulièrement autorisée par l'autorité compétente pour l'exercice en clientèle privée de la profession de vétérinaire en République de Bénin et en fournir la preuve (autorisation ; arrêté ou autres).
- Disposer d'un personnel d'encadrement technique dont au moins un Directeur Technique (DT), titulaire d'un diplôme d'ingénieur en santé et production animale ou équivalent avec au moins dix (10) ans d'ancienneté dont deux (02) ans au moins à la tête de la direction technique d'une structure d'aviculture (CV + copie du diplôme légalisée + attestations de travail au poste de DT).

***NB : - le nombre d'années d'ancienneté est compté à partir de la date de délibération, de l'obtention du diplôme ou à défaut la date de signature du diplôme ;***

***- les expériences sont lues à travers les CV et sont appuyées par des attestations de bonne fin d'exécution ou des attestations de travail fait.***

BON A LANCER
CCMP - ATDA - OALM

**b- Exigences financières**

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits d'au moins **quatorze millions cinq cent quatre-vingt-sept mille cent onze (14 587 111) Francs CFA pour le lot 1** et **sept millions cinq cent mille (7 500 000) Francs CFA pour le lot 2** justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agrée ou ayant un correspondant au Bénin.

- Produire la preuve d'une assurance des risques professionnels de montant égal **au moins à soixante-cinq millions six cent quarante-deux mille (65 642 000) Francs CFA pour le lot 1** et **vingt-deux millions cinq cent mille (22 500 000) Francs CFA pour le lot 2** et portant l'objet du présent DAO avec précision du lot concerné.

**Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98/21 36 17 99, Email :** prmpatda7@gmail.com tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (GMT + 1). Ce dossier peut être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

**NB : Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leur offre.**

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au** quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98/21 36 17 99, Email : prmpatda7@gmail.com au plus tard le ...05...juin.....2023 à 10 heures (GMT + 1). Elles porteront expressément la mention :

**« Acquisition au profit des aviculteurs modernes de 52 000 poussins ponte d'un jour génétiquement performant au profit des éleveurs et 3 000 reproducteurs parentaux performants au profit des couvoirs locaux pour la production de poussin d'un jour (Lot.....) »**

***« A n'ouvrir qu'en séance publique »***

**Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités ci-dessus prévues est éliminatoire.**

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de l'ATDA-OALM**, le ....05.....juin.....2023 à 10 heures 30 minutes. (GMT + 1).

BON A LANCER
CCMP - ATDA - OALM

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot 1 : **Six cent cinquante-six mille deux cent quarante (656 240) Francs CFA;**
- Lot 2 : **Deux cent vingt-cinq mille (225 000) Francs CFA.**

La garantie de soumission doit être sous l'une des formes :

- ✓ Un chèque ordinaire encaissable sur la durée de validité de l'offre ;
- ✓ Une garantie bancaire inconditionnelle émise par une banque ou une institution financière habilitée.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises béninoises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. **Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.**

13. Les offres seront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Agence Territoriale de Développement Agricole ATDA-ATLANTIQUE-LITTORAL-ONG La PRMP

**Denise W. AFFOMASSE**
Personne Responsable
des Marchés Publics

BON A LANCER
CCMP - ATDA - OALM